

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 12
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Annexe 1	
Charges	
Masse salariale, frais d'administration, frais de logement, frais de bureau, frais de financement et autres frais	13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration,
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière** au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

44, rang Double
C.P. 308
Joliette (Québec)
J6E 3Z6

☎ 450 755-6525
800 771-6525

☎ 450 755-5211

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

PIERRE BRABANT CPA INC.

Par : Fanny Brabant, CPA auditrice

Saint-Charles-Borromée,
le 13 juin 2025.

	2025		2024	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
PRODUITS				
Subvention de la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles (DAPVIC)	2 207 458 \$	-	2 207 458 \$	1 849 740 \$
Subvention du Programme de mesures de rechange général (PMRG)	62 424	-	62 424	61 200
Subvention du Programme témoin enfant et autres vulnérabilités (PTE)	82 500	-	82 500	80 890
Apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	15 222	-	15 222	16 505
Contributions versées par les contrevenants	42 607	-	42 607	43 863
Subvention d'Emploi-Québec	-	-	-	4 232
Intérêts	19 820	-	19 820	17 109
	<u>2 430 031</u>	<u>-</u>	<u>2 430 031</u>	<u>2 073 539</u>
CHARGES (annexe 1)				
Masse salariale	2 210 207	-	2 210 207	2 011 180
Frais d'administration	78 880	-	78 880	72 572
Frais de logement	103 916	11 934	115 850	116 023
Frais de bureau	56 578	27 448	84 026	82 742
Frais de financement et autres frais	11 075	-	11 075	19 621
	<u>2 460 656</u>	<u>39 382</u>	<u>2 500 038</u>	<u>2 302 138</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(30 625) \$</u>	<u>(39 382) \$</u>	<u>(70 007) \$</u>	<u>(228 599) \$</u>

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

CPA L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025				2024	
	FONDS D'ADMINIS-TRATION	FONDS D'IMMOBILISATIONS	FONDS DES CONTRIBUTIONS VERSÉES PAR LES CONTREVENANTS	PROGRAMME TÉMOIN ENFANT (PTE)	TOTAL	TOTAL
ACTIFS NETS AU DÉBUT	(119 058)\$	335 045 \$	246 838 \$	95 346 \$	558 171 \$	786 770 \$
AJOUTER (DÉDUIRE) :						
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(30 625)	(39 382)	-	-	(70 007)	(228 599)
Affectation au fonds des contributions versées par les contrevenants (note 9)	(42 607)	-	42 607	-	-	-
Affectation provenant du fonds des contributions versées par les contrevenants (note 9)	76 234	-	(76 234)	-	-	-
Virements inter-fonds (note 10)	(45 082)	45 082 (b)	-	-	-	-
	(42 080)	5 700	(33 627)	-	(70 007)	(228 599)
ACTIFS NETS À LA FIN	(161 138)\$	340 745 \$	213 211 \$	95 346 \$	488 164 \$	558 171 \$

Détail des virements inter-fonds :

Acquisition d'immobilisations corporelles	1 483 \$
Apports reportés constatés aux revenus de l'exercice	15 222
Remboursement de capital sur la dette à long terme	28 377
(b)	<u>45 082 \$</u>

	2025		2024	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	AUTRES FONDS	TOTAL	TOTAL
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	71 229 \$	83 557 \$	154 786 \$	152 295 \$
Épargne à terme, taux variable (2,30 % au 31 mars 2025), rachetable en tout temps	107 238	225 000	332 238	312 418
Taxes à la consommation et autres créances à recevoir (note 6)	30 199	-	30 199	30 111
Frais payés d'avance	26 917	-	26 917	19 425
	<u>235 583</u>	<u>308 557</u>	<u>544 140</u>	<u>514 249</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES, au coût moins amortissement cumulé (notes 3 et 6)	-	402 146	402 146	440 045
	<u>235 583 \$</u>	<u>710 703 \$</u>	<u>946 286 \$</u>	<u>954 294 \$</u>
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 5)	359 139 \$	- \$	359 139 \$	291 123 \$
Apports reportés	37 582	-	37 582	-
Versements sur dette à long terme (note 6)	-	31 552	31 552	28 145
Emprunt renouvelable au cours du prochain exercice (note 6)	-	-	-	59 781
	<u>396 721</u>	<u>31 552</u>	<u>428 273</u>	<u>379 049</u>
DETTE À LONG TERME (note 6)	-	27 997	27 997	-
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	-	1 852	1 852	17 074
	-	29 849	29 849	17 074
	<u>396 721</u>	<u>61 401</u>	<u>458 122</u>	<u>396 123</u>
AVOIR DE L'ORGANISME				
ACTIFS NETS				
Non affectés	(161 138)	-	(161 138)	(119 058)
Contributions versées par les contrevenants	-	213 211	213 211	246 838
Programme témoin enfant (PTE)	-	95 346	95 346	95 346
Investis en immobilisations corporelles	-	340 745	340 745	335 045
	<u>(161 138)</u>	<u>649 302</u>	<u>488 164</u>	<u>558 171</u>
	<u>235 583 \$</u>	<u>710 703 \$</u>	<u>946 286 \$</u>	<u>954 294 \$</u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 8)

POUR LE CONSEIL :

administrateur

administrateur

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE
 FLUX DE TRÉSORERIE
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(70 007)\$	(228 599)\$
Ajustements pour :		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(15 222)	(16 505)
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	<u>39 382</u>	<u>41 238</u>
	(<u>45 847</u>)	(<u>203 866</u>)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Taxes à la consommation et autres créances à recevoir	(88)	(4 935)
Frais payés d'avance	(7 492)	(2 663)
Créditeurs	68 016	32 975
Apports reportés	<u>37 582</u>	<u>-</u>
	<u>98 018</u>	<u>25 377</u>
	<u>52 171</u>	(<u>178 489</u>)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(<u>1 483</u>)	(<u>16 350</u>)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(<u>28 377</u>)	(<u>26 052</u>)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	22 311	(220 891)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>464 713</u>	<u>685 604</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>487 024</u> \$	<u>464 713</u> \$

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS :

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds des contributions versées par les contrevenants présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux contributions versées par les contrevenants affectés.

COMPTABILISATION DES PRODUITS :

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont gagnés.

IMPÔTS SUR LE REVENU :

L'organisme n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu fédéral et provincial.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :

La politique de l'organisme consiste à présenter les soldes bancaires et les épargnes à terme dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS :

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des épargnes à terme, des taxes à la consommation et autres créances à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, des apports reportés et de la dette à long terme.

UTILISATION D'ESTIMATIONS :

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants de produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie des immobilisations corporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds d'immobilisations. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport dans le fonds d'immobilisations. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon les méthodes et taux suivants :

	<u>MÉTHODE</u>	<u>TAUX</u>
Bâtiment	Dégressif	4,00 %
Améliorations locatives	Linéaire	20,00 % (5 ans)
Matériel informatique	Linéaire	25,00 % (4 ans)
Mobilier de bureau	Linéaire	10,00 % (10 ans)

APPORTS REPORTÉS :

Les subventions reçues à des fins spécifiques sont constatées aux revenus selon les directives des donateurs, la portion non constatée aux revenus figure au poste "apports reportés".

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport et sont amortis selon la même méthode que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

2. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 2 avril 1997 selon la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec. Il développe et consolide l'expertise d'un programme de mesures visant à accueillir, aider, reconforter, défendre, supporter et assister les victimes d'actes criminels dans la défense de leurs droits. L'organisme utilise la dénomination sociale de CAVAC Lanaudière.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	COÛT	AMORTIS- SEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Terrain	72 765 \$	- \$	72 765 \$	72 765 \$
Bâtiment	480 784	194 389	286 395	298 329
Matériel informatique	87 186	81 181	6 005	25 556
Mobilier de bureau	80 268	43 287	36 981	43 395
	<u>721 003 \$</u>	<u>318 857 \$</u>	<u>402 146 \$</u>	<u>440 045 \$</u>

4. EMPRUNT BANCAIRE ÉVENTUEL

Un emprunt bancaire éventuel, d'un montant maximal autorisé de 50 000 \$, porterait intérêt au taux de 9,45 % et est renouvelable annuellement.

5. CRÉDITEURS

	2025	2024
Fournisseurs et frais cours	29 594 \$	43 618 \$
Salaires à payer	55 001	45 306
Vacances à payer	179 003	153 161
Sommes à remettre à l'état		
Déductions à la source à payer	<u>95 541</u>	<u>49 038</u>
	<u>359 139 \$</u>	<u>291 123 \$</u>

6. DETTE À LONG TERME

	2025	2024
Hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble, 7,33 %, d'une valeur comptable de 359 160 \$, remboursable par versements mensuels de 2 902 \$, capital et intérêts, d'un montant original de 338 215 \$, échéant en février 2027 (a)	59 549 \$	87 926 \$
Échéances courantes comprises dans le passif à court terme	<u>31 552</u>	<u>28 145</u>
	27 997	59 781
Emprunt renouvelable au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>59 781</u>
	<u>27 997 \$</u>	<u>- \$</u>

(a) Dette garantie par la subvention de la DAPVIC et les taxes à la consommation et autres créances à recevoir, d'un montant de 30 199 \$.

Les versements estimatifs en capital au cours des deux prochains exercices s'établissent comme suit :

2026	31 552 \$
2027	27 997

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés représentent des apports destinés au financement des acquisitions d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	17 074 \$	33 579 \$
Montant constaté à titre de revenu de l'exercice	(15 222)	(16 505)
Solde à la fin	<u>1 852 \$</u>	<u>17 074 \$</u>

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Location de photocopieurs :

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme pour la location de deux photocopieurs. La dépense de location de l'exercice s'élève à 2 573 \$. L'engagement résiduel, au montant de 3 431 \$, échoit le 31 juillet 2026 et se répartit comme suit :

2026	2 573 \$
2027	<u>858</u>
	<u>3 431 \$</u>

Location d'un local commercial :

Au cours d'un exercice antérieur, l'organisme s'est engagé en vertu d'un bail à long terme, sur un local commercial pour le point de service de Repentigny comportant une option de renouvellement de 5 ans. Le loyer de l'exercice s'élève à 60 398 \$. L'engagement minimal (incluant les taxes à la consommation), au montant 61 526 \$, échoit le 31 mars 2026.

9. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil a affecté, à la demande de la DAPVIC, un montant de 42 607 \$ provenant des revenus des contributions versées par les contrevenants de l'exercice courant, au fonds des contributions versées par les contrevenants. De plus, un montant de 76 234 \$ provenant du fonds des contributions versées par les contrevenants a été affecté au fonds d'administration, à la demande de la DAPVIC, pour l'autofinancement du salaire et des charges sociales d'un agent d'intervention auprès des personnes victimes au siège social de Joliette.

10. VIREMENTS INTER-FONDS

Un montant de 45 082 \$ (44 744 \$ en 2024) a été transféré du fonds d'administration au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles et au remboursement du capital sur la dette à long terme.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2025.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux taxes à la consommation et autres créances à recevoir.

L'organisme consent du crédit dans le cours normal de ses activités. Une bonne proportion de ces comptes ont été reçus dans les semaines suivant la fin d'exercice. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre de provision pour créances douteuses.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du taux d'intérêt sur le marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'emprunt bancaire à taux fixe et la juste valeur de sa dette à long terme qui porte intérêt à taux fixe.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

ANNEXE I

	2025		2024	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
MASSE SALARIALE				
Salaires des employés	1 757 438 \$	- \$	1 757 438 \$	1 597 712 \$
Charges sociales	307 845	-	307 845	271 378
Salaires du projet PMRG	51 670	-	51 670	52 706
Charges sociales du projet PMRG	10 754	-	10 754	8 494
Salaires du projet PTE	70 915	-	70 915	69 446
Charges sociales du projet PTE	11 585	-	11 585	11 444
	<u>2 210 207</u>	<u>-</u>	<u>2 210 207</u>	<u>2 011 180</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Associations et cotisations	12 747	-	12 747	12 925
Assurances	1 731	-	1 731	1 598
Documentation et abonnements	701	-	701	452
Formation	15 749	-	15 749	15 652
Frais de déplacement	29 273	-	29 273	25 889
Frais de fonction	424	-	424	-
Frais de recrutement	-	-	-	2 890
Honoraires professionnels	18 255	-	18 255	13 166
	<u>78 880</u>	<u>-</u>	<u>78 880</u>	<u>72 572</u>
FRAIS DE LOGEMENT				
Assurances	4 614	-	4 614	4 450
Électricité et chauffage	6 277	-	6 277	6 019
Entretien et réparations	20 880	-	20 880	20 966
Loyer et frais afférents	68 887	-	68 887	68 907
Taxes municipales et scolaires	3 258	-	3 258	3 216
Dotation à l'amortissement du bâtiment	-	11 934	11 934	12 465
	<u>103 916</u>	<u>11 934</u>	<u>115 850</u>	<u>116 023</u>
FRAIS DE BUREAU				
Entretien et réparations	8 467	-	8 467	12 297
Fournitures de bureau	15 454	-	15 454	12 775
Location de matériel de bureau	4 425	-	4 425	3 722
Photocopies et impression	5 004	-	5 004	5 086
Publicité et promotion	3 617	-	3 617	2 826
Télécommunications	19 611	-	19 611	17 263
Dotation à l'amortissement des autres immobilisations corporelles	-	27 448	27 448	28 773
	<u>56 578</u>	<u>27 448</u>	<u>84 026</u>	<u>82 742</u>
FRAIS DE FINANCEMENT ET AUTRES FRAIS				
Contribution au Programme Proches	-	-	-	2 520
Frais du C.A. et d'A.G.A.	3 198	-	3 198	2 889
Frais d'activités des bénévoles	-	-	-	385
Frais d'activités de reconnaissance	1 149	-	1 149	971
Intérêts et frais de banque	515	-	515	436
Intérêts et pénalités sur remises	683	-	683	4 869
Intérêts sur dette à long terme	5 530	-	5 530	7 551
	<u>11 075</u>	<u>-</u>	<u>11 075</u>	<u>19 621</u>
TOTAL DES CHARGES	<u><u>2 460 656 \$</u></u>	<u><u>39 382 \$</u></u>	<u><u>2 500 038 \$</u></u>	<u><u>2 302 138 \$</u></u>